

## L'insertion professionnelle des diplômé.e.s de master reste stable, avec de bonnes conditions d'emploi

En 2013, 107 000 étudiant.e.s ont été diplômé.e.s de master à l'université. Parmi celles et ceux entré.e.s dans la vie active dans les 30 mois suivant la validation du diplôme, 9 sur 10 sont en emploi. L'insertion professionnelle est un processus au cours duquel les conditions et la qualité de l'emploi s'améliorent progressivement.

Alors que le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans atteint 24,5 % (4<sup>ème</sup> trimestre 2015, enquête Emploi, INSEE) les diplômés universitaires, en particulier le master, restent une protection efficace face au chômage. Les conditions d'emploi et les caractéristiques des emplois occupés en début de carrière par les jeunes diplômé.e.s de master diffèrent nettement selon la spécialisation disciplinaire.

### LE TAUX D'INSERTION À 30 MOIS RESTE STABLE SUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES

Le taux d'insertion des diplômé.e.s 2013 de master, 30 mois après leur entrée dans la vie active, a légèrement augmenté par rapport à la promotion précédente, passant de 89 à 90 %.

#### Taux de poursuite d'études et évolution du taux d'insertion des diplômé.e.s de master (en %)

Cursus et domaines disciplinaires	Taux de poursuite d'études	Taux d'insertion professionnelle	
		à 18 mois	à 30 mois
Droit-Economie-Gestion (DEG)	35	87	92
Lettres-Langues-Arts (LLA)	38	82	87
Sciences Humaines et sociales (SHS)	33	80	86
Sciences - Technologies-Santé (STS)	39	85	90
<b>Moyenne master LMD</b>	<b>36</b>	<b>85</b>	<b>90</b>
<b>Master enseignement (Ens.)</b>	<b>38</b>	<b>97</b>	<b>98</b>

Note : les masters notés par convention LMD sont les masters hors enseignement.

Lecture : 36 % des diplômé.e.s 2013 de master LMD poursuivent des études dans les deux ans. Parmi celles et ceux qui intègrent le marché du travail, 90 % sont en emploi 30 mois après la validation du diplôme.

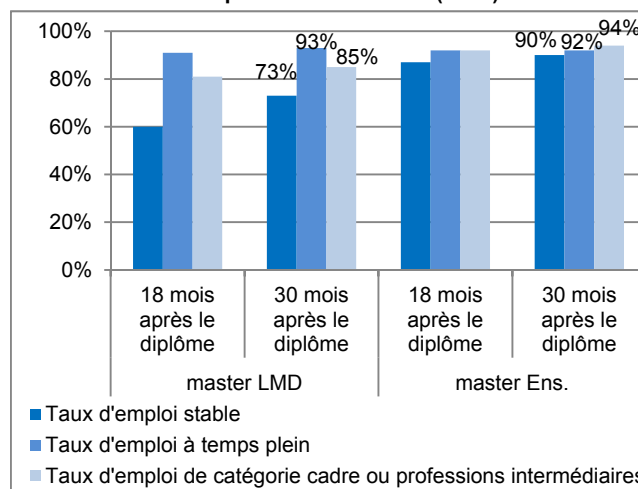
Source : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES - enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômé.e.s de l'université en 2013

En 2015, les diplômé.e.s de master en Droit-Economie-Gestion (DEG) ont un taux d'insertion supérieur de 6 points par rapport à ceux de Sciences Humaines et Sociales (SHS).

L'excellente insertion des diplômé.e.s de master enseignement (98 %) s'explique par la professionnalisation des formations et la réussite aux concours de l'Education nationale.

### PLUS DE 4 DIPLOMÉ.E.S EN EMPLOI SUR 5 ONT UN EMPLOI DE CATÉGORIE CADRE OU PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES

#### Progression des conditions d'emploi des diplômé.e.s de master (en %)



Emploi stable : contrat en CDI, fonctionnaire ou travailleur indépendant

Source : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômé.e.s de l'université en 2013

A 18 mois, le processus d'insertion est bien avancé : 60 % des diplômé.e.s de master LMD ont un emploi stable. Pendant la deuxième année d'insertion, ce chiffre progresse fortement (73 % à 30 mois).

Plus de 91 % des inséré.e.s occupent un emploi à temps plein dès 18 mois après la validation du diplôme : cette part continue de progresser par la suite.

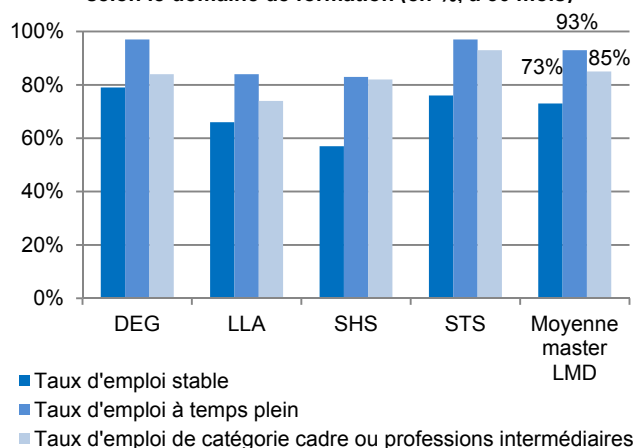
Enfin, le niveau de qualification de l'emploi s'améliore au cours du temps : la part d'emplois de catégorie cadre ou de professions intermédiaires s'élève à 81 % à 18 mois, pour atteindre 85 % à 30 mois.

## LES EMPLOIS DE CADRE OU DE PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES SONT BIEN PLUS FRÉQUENTS EN STS QU'EN LLA

A 30 mois, plus de 3 diplômé.e.s en DEG et STS (Sciences-Technologie-Santé) en emploi sur 4 ont un emploi stable contre respectivement 66 % et 57 % pour les titulaires de LLA (Lettres-Langues-Arts) et SHS.

Alors que plus de 95 % des emplois des diplômé.e.s de DEG et STS ou de master enseignement travaillent à temps plein, cette part n'est que de 83 % pour les diplômé.e.s en SHS et en 84 % de LLA.

Conditions d'emploi des diplômé.e.s de master LMD en emploi selon le domaine de formation (en %, à 30 mois)



Source : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES - enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômé.e.s de l'université en 2013

Les diplômé.e.s de DEG et SHS ont un taux d'emploi en catégorie cadre ou professions intermédiaires proche de la moyenne du master LMD (85 %). Plus de 90 % des emplois des diplômé.e.s de STS ou de master Enseignement en emploi se déclarent dans l'une de ces catégories socio-professionnelles. Ce taux est nettement plus faible pour les diplômé.e.s de LLA (74 %).

## LE SALAIRE NET MÉDIAN AUGMENTE ENTRE 18 ET 30 MOIS POUR ATTEINDRE 1 900 EUROS PAR MOIS

Les salaires des diplômé.e.s de master sont en progression sensible lors de la deuxième année en emploi, notamment pour les diplômé.e.s de DEG. Les écarts entre disciplines du master sont néanmoins persistants.

### Progression du salaire net mensuel médian à temps plein

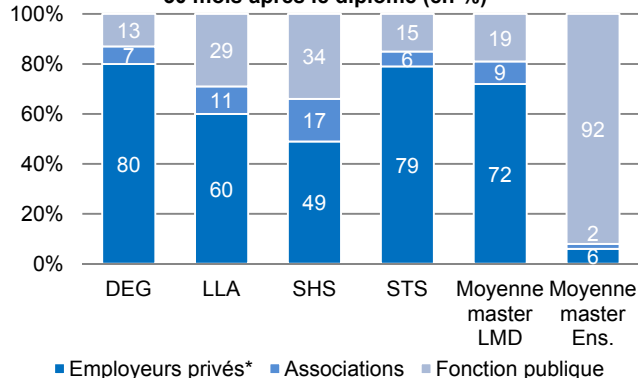
Cursus et domaines disciplinaires	Salaire (en euros)		Évol.
	à 18 mois	à 30 mois	
Droit-Economie-Gestion	1 850	2 000	+ 8 %
Lettres-Langues-Arts	1 600	1 680	+ 5 %
Sciences Humaines et Sociales	1 590	1 670	+ 5 %
Sciences-Technologies-Santé	1 900	2 000	+ 5 %
<b>Moyenne master LMD</b>	<b>1 800</b>	<b>1 900</b>	<b>+ 6 %</b>
<b>Moyenne master ENS</b>	<b>1 700</b>	<b>1 730</b>	<b>+ 2 %</b>

Source : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômé.e.s de l'université en 2013

## DES EMPLOYEURS TRÈS DIFFÉRENTS SELON LE DOMAINE DISCIPLINAIRE

Parmi les diplômé.e.s de master enseignement, 9 sur 10 travaillent au sein de la Fonction publique. Inversement, 72 % des diplômé.e.s de master LMD en emploi travaillent pour un employeur privé. Là encore, ce taux varie fortement, de 49 % (SHS) à 80 % (DEG). Les associations et la Fonction publique ont embauché près de 3 diplômé.e.s en emploi sur 10. Ces emplois concernent principalement les titulaires de LLA et de SHS.

Répartition des diplômé.e.s en emploi par type d'employeur 30 mois après le diplôme (en %)



\*Employeurs privés : cette catégorie regroupe les entreprises (privées et publiques), les indépendant.e.s et les professions libérales

Source : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES - enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômé.e.s de l'université en 2013

Louis-Alexandre ERB  
MENESR DGRI/DGESIP SIES

Les résultats sont issus d'un dispositif d'enquêtes annuelles sur l'insertion des diplômé.e.s de master, de licence professionnelle et de DUT à l'université, coordonné par le ministère de l'Éducation nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, administré par les universités.

**Population interrogée :** enquête individuelle et exhaustive de tous les diplômé.e.s des 72 universités françaises de France métropolitaine et DOM, (hors université Dauphine) ayant obtenu un diplôme de master, de licence professionnelle ou de DUT en 2013 (de nationalité française et de moins de 30 ans, inscrit.e.s en formation initiale, hors reprise d'études, ni poursuite d'études dans les 2 ans).

**Modalités d'enquête :** la collecte des universités est multimode (courrier, courriel, téléphone). Le taux de réponse exploitable pour les diplômé.e.s de master est de 71 %. Les données sont corrigées pour tenir compte de la non-réponse.

Pour plus d'informations et retrouver l'ensemble des résultats par discipline de formation et par université :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid106206/les-inegalites-femmes-hommes-dans-l-insertion-professionnelle-des-diplome-e-s-de-master.html>

[https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/insertion\\_professionnelle/](https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/insertion_professionnelle/)